

MONTLUÇON LANCE UNE CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Bonjour,

Dans le respect de la réglementation en vigueur, la Ville de Montluçon mène régulièrement des actions de dératisation sur les berges du Cher, les ruisseaux, le centre-ville, la cité médiévale, ainsi que dans les secteurs d'habitat collectif et les espaces relevant du domaine communal.

La prochaine campagne de dératisation débutera le **7 avril**. Le traitement consiste en la mise en place de raticide sous forme de plaquettes bleues, fixées dans les bouches d'égout ou déposées dans des boîtes d'appâtage situées à des emplacements stratégiques.

Il est rappelé qu'en cas d'ingestion accidentelle, l'antidote recommandé est la vitamine K1.

Par ailleurs, conformément au Code rural et à l'article 99.6 du Règlement sanitaire départemental, les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de ne pas les laisser divaguer. Toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident leur incomberait.

Renseignements auprès de la mission sécurité tranquillité publique proximité au 04 70 02 55 35.

Merci de bien vouloir faire écho de cette information dans vos éditions et colonnes respectives.

CONTACT

Service Communication

04 70 02 55 53 · communication@mairie-montlucon.fr